

la Quinzaine

n° 47

DU 20 OCTOBRE 2003
AU 2 NOVEMBRE 2003

EUROPÉENNE

1^{er} cahier www.laquinzaine.com

PRIX AU NUMÉRO : 9,50 EUROS
PARAIT 22 FOIS PAR AN

"Concorde civile, liberté des citoyens, règles de droit écrites, bienveillance envers les personnes", la démocratie selon Euripide, V^e siècle av. JC

La Banque mondiale dévoile son business plan contre l'effet de serre

Pour soutenir la lutte contre le réchauffement climatique et pallier les insuffisances européennes, la Banque mondiale va proposer le lancement du BioCarbon Fund... dans la quasi indifférence de l'Union.

Ces derniers temps, l'Union n'a pas d'yeux assez doux pour la Russie, elle dont la signature est indispensable pour ratifier le protocole de Kyoto. Du coup, Vladimir Poutine en sort renforcé dans ses négociations d'adhésion à l'Organisation mondiale du commerce : il a une monnaie d'échange à laquelle les Européens tiennent. Pour autant, il serait simpliste de résumer le dialogue à un face à face entre une Union vertueuse dans sa gestion des gaz à effets de serre et une Russie plus célèbre par sa capacité de pollution. Certes, les Quinze ont crié haut et fort leur volonté d'appliquer le protocole de Kyoto, et donc de réduire leurs émissions de CO₂ : quand bien même celui-ci ne serait pas ratifié, il disposerait néanmoins, régulièrement signé et bien que ne bénéficiant pas de force contraignante, de toute sa valeur légale. Mais dans cette quête écologique, les experts de la Banque mondiale jugent que les Quinze ne sont, en fonction de leurs capacités industrielles et des efforts environnementaux à leur portée, pas tous logés à la même enseigne. Selon ces experts, les Pays-Bas, la Belgique, la Finlande et l'Espagne seraient à la traîne de pays mieux armés comme l'Allemagne, le Royaume-Uni ou la Suède.

Même chez les Européens, on sera donc vraisemblablement forcé d'acheter des droits d'émission de gaz à effets de serre, pour compenser l'insuffisance des efforts consentis dans la lutte contre le réchauffement climatique. Le surcroît d'effort des plus vertueux leur donnera le droit de vendre des titres financiers et permettra à certains autres de pallier leurs carences, plutôt que d'augmenter leurs propres efforts industriels, ques-

tion d'arbitrage. De cette analyse des carences des Européens, une conclusion s'impose : certains seront amenés à considérer positivement l'appel à souscription prochainement lancé par la Banque mondiale pour son nouveau produit financier, le BioCarbon Fund. Ouvert aux ONG, aux Etats et aux entreprises, ce fonds demandera le paiement d'un ticket d'entrée de 2,5 millions de dollars pour un plafond a priori fixé à 30 millions de dollars. En février dernier, une réunion des signataires d'un accord de principe a associé des partenaires aussi divers que le gouvernement du Canada, Chugoku Electric Power, Eco-Carbone, Swiss Re ou, pour les rares représentants communautaires, la Caisse des dépôts et consignations et ST Microelectronics.

Projets de reforestation

Le fonds commencera à fonctionner dès qu'il aura réuni vingt millions de dollars, soit, probablement, en mars 2004. Reste donc maintenant à savoir si ces signataires se transformeront en autant de contributeurs. Pour les convaincre, la Banque mondiale entend capitaliser sur l'expertise dont elle estime avoir déjà fait preuve. L'organisation n'en est, en effet,



Reboisement, protection des écosystèmes, agroforesterie, restauration des forêts dégradées sont autant de projets susceptibles d'être soutenus par le BioCarbon Fund.

pas à son coup d'essai, puisqu'elle a déjà mis en œuvre, le 20 juillet 1999, le Prototype Carbon Fund. Cette structure financière, qui s'est aussi intéressée à la gestion des excédents de carbone, a permis à la Banque mondiale de mesurer l'absence de véritable marché organisé. Comme l'explique Benoît Bosquet, expert à la Banque mondiale, « nous nous sommes rendu compte qu'il fallait élargir le marché des transactions du carbone aux petits projets, pour toucher les communautés pauvres des pays en voie de développement. Or, à l'heure actuelle, on se trouve en face de niches de marché plus ou moins indépendantes, avec des crédits d'émission qui ne sont pas forcés

ment interchangeables, et la niche du European Trading System, qui entrera en fonction en janvier 2005, devrait avoir ses propres règles. Mais une directive européenne va se concentrer sur des passerelles entre les niches ».

Créditée de cette expérience, la Banque mondiale a mis au point le BioCarbon Fund pour jeter les bases d'un marché élargi du carbone qui profite à plus de pays. Outre, bien entendu, l'amélioration de la qualité de l'atmosphère, ce fonds vise aussi à améliorer l'environnement des endroits où les investissements seraient réalisés. Ceux-ci devraient prendre la forme de projets de reforestation, d'afforestation ou de déve-

loppement de l'agriculture : avec de nouvelles forêts, de nouvelles végétations, on créerait des « puits de carbone », des éléments naturels qui piégeraient le carbone produit dans l'atmosphère. Conséquence de ces projets (une vingtaine au maximum, ceux-ci devant prouver qu'ils n'auraient pas eu lieu en l'absence du scénario du protocole de Kyoto), on lutte aussi contre la désertification et la pauvreté.

Outre cet intérêt altruiste, la Banque mondiale entend aussi que les contributeurs bénéficient d'un bon retour sur investissement. L'argent qu'il auront versé sera déposé dans un fonds fiduciaire ou via un billet à ordre avec un échéancier tenant en compte les besoins de chaque exercice. Les contributeurs chargeront alors la banque d'un rôle de fiduciaire. Les projets retenus généreront des réductions d'émissions acquises par le fonds au nom des investisseurs, pour un prix compris entre trois et quatre dollars la tonne de CO₂ (avec entre 400 000 et 800 000 tonnes de CO₂, sur une durée de dix à quinze ans par projet). Il ne s'agit pas d'une vente à terme car l'acheteur, le BioCarbon Fund paiera lors de la livraison.

Des voix se sont fait entendre pour annoncer un retard du lancement du BioCarbon Fund, annoncé ouvert pour le 21 octobre. On parle du mois de novembre mais qu'il en soit, les investisseurs devront attendre la conférence sur le changement climatique COP 9, prévue à Milan en décembre prochain, afin de réfléchir, avec les Nations unies, aux modalités de partage du fardeau de la lutte contre l'effet de serre.

PHILIPPE DE CASABIANCA